

- **ADMINISTRATION**

Adoption de projets de règlements :

- Numéro 350-2017 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;
- Premier projet numéro 275-16-2017 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé;
- Numéro 347-2017 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.);
- Numéro 274-04-2017 amendant le règlement de construction numéro 274-2010, tel qu'amendé;
- Numéro 276-06-2017 amendant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 276-2010, tel qu'amendé;
- Numéro 345-01-2017 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 345-2016, tel qu'amendé;
- Numéro 272-09-2017 amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 272-2010, tel qu'amendé.

Avis de motion

Un avis a été donné à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement d'emprunt pour la construction des infrastructures du parc industriel du Docteur-Oscar-Gendron sera proposé pour adoption.

Motion de félicitations

Le conseil a résolu de féliciter tous les bénévoles, les organismes et associations ainsi que les employés municipaux qui se sont impliqués lors de la Grande Corvée qui s'est tenue le 27 mai dernier dans les 3 secteurs de Rigaud touchés par les inondations printanières historiques 2017. À tous, un immense merci au nom de ces citoyens et de la part du conseil municipal! Ce beau geste d'entraide en sera un dont nous saurons nous souvenir longtemps!

Dossier de vente pour taxes impayées 2016

Le conseil a résolu de mandater M^e Diane Pharand, notaire, et d'autoriser la signature de tous les documents requis et permettant la vente définitive des lots 3 608 663, 3 608 664 et 3 608 822 du cadastre du Québec par les personnes autorisées à cet effet par la résolution numéro 2016-04-108.

Autorisation de signature d'une entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Étant donné que la résolution 17-05-18-06 adoptée par la MRC lors de la séance extraordinaire du conseil du 18 mai 2017 permet à la MRC de déléguer la compétence aux municipalités sinistrées pour émettre les permis de stabilisation, d'enrochements, d'exutoire d'installation septique et de quais sur la rivière des Outaouais, et que ladite résolution autorise la signature d'une entente avec les municipalités sinistrées, le conseil a autorisé que soit signé cette entente. Ce dernier est d'avis qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Rigaud de conclure une telle entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin d'éviter la double émission des permis, de simplifier les démarches des citoyens et d'améliorer la coordination des interventions requises.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu d'approuver les comptes énumérés dans la liste datée du 9 juin 2017, totalisant 1 128 246,15\$ pour le fonds d'administration, 700\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 85 502,48\$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} mai 2017 au 31 mai 2017 est approuvée.

Octroi de subventions

Le conseil a résolu d'octroyer les subventions suivantes :

- 150\$ au Club de pétanque de Rigaud pour l'organisation de la soirée de fermeture de la saison 2017;
- 500\$ à l'école de l'Épervière de Rigaud pour l'organisation d'une soirée-bénéfice pour amasser des fonds pour LEUCAN
- 1 000\$ à la Fabrique Sainte-Madeleine-de-Rigaud pour l'organisation d'un concert de Noël en décembre 2017.

Mandat de représentation

Le conseil a résolu d'acheter 2 billets pour la 37^e Classique de golf de la Fondation HGH du 12 juillet prochain aux coûts de 150\$ chacun et de mandater Mme Edith de Haerne et M. Danny Lalonde, conseillers, pour représenter la Ville.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement de la somme indiquée au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Megan Pepin	Soutien à l'élite sportive ou culturelle	Tournoi de softball Barrie, Ontario 9 au 11 juin 2017	250 \$

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel

Le conseil a résolu :

- D'entériner l'embauche à l'essai de Mme Jeanne Turbide au poste de coordonnatrice plein air et tourisme (remplacement d'un congé de maternité) aux Services récréatifs et communautaires à compter du 9 juin 2017;
- D'entériner l'embauche de Mme Maryse Vincent à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels, et ce, à compter du 6 juin 2017;
- D'autoriser l'abrogation du poste de préposé à la gestion documentaire au Service du greffe;
- D'autoriser la création du poste de technicien à la documentation, aux archives et au greffe.

Gestion du personnel à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires

Le conseil a résolu d'entériner l'embauche du personnel à temps partiel suivant :

Embauche		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Boucher, Yves	Préposé aux locaux	1 ^{er} juin 2017

Gestion du personnel temporaire aux Services récréatifs et communautaires – Camp de jour Folies d'été

Le conseil a résolu de procéder à l'embauche et à la fin d'emploi du personnel temporaire suivant :

Embauche		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Maboundou, Élodie	Animatrice	27 mai 2017
Fin d'emploi		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Josephine Rich, Kristelle	Animatrice	12 juin 2017

Gestion du personnel temporaire à temps partiel au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

Le conseil a résolu de procéder aux embauches suivantes :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Tessier-Bisson, Alexis	Aide-jardinier	15 mai 2017
Fin d'emploi		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Lefebvre, Olivier	Aide-jardinier	15 mai 2017

Gestion de personnel - Dossier des inondations printanières 2017

Le conseil a résolu d'autoriser l'embauche de Mme Audrey Gauthier au poste temporaire d'agente à l'information au Service de l'urbanisme dans le dossier des inondations printanières 2017, à compter du 19 juin 2017.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Octroi de contrat

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat suivant :

- Services professionnels à l'entreprise WSP Canada inc. au montant de 11 900\$ plus toutes les taxes applicables afin de visiter 4 lots pour confirmer la valeur écologique à la suite de l'adoption du RCI no 229.

Autorisation d'appel d'offres

Le conseil a résolu d'autoriser la préparation et le lancement d'un appel d'offres pour la construction de bordures de béton à la nouvelle caserne de pompiers de Rigaud.

Bail du 33 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest

En raison des inondations historiques qui se sont produites au printemps 2017, la Ville souhaite offrir des services spécifiques aux sinistrés et c'est pourquoi elle requiert une plus grande superficie d'espaces de bureaux. Le conseil a donc résolu d'augmenter la superficie louée en y incluant la partie cafétéria, les salles de toilettes ainsi que le corridor menant des bureaux municipaux actuels vers l'arrière de la bâtisse et de reconduire le présent bail modifié jusqu'au 31 décembre 2017, et ce, aux mêmes conditions que celles décrites au bail initial indexées selon l'article 3 du bail, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Dossier de construction de l'hôtel de ville

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-08 relatif, entre autres, à des modifications au système d'alarme, raccord pour borne de recharge de stationnement, modifications électriques diverses, modifications à l'audiovisuel de la salle du conseil, dalle de béton pour la génératrice, etc. L'avenant AC-08 représente donc une somme de 68 756,09\$, et ce, avant toutes taxes applicables.

Dossier de la construction d'infrastructures municipales du parc industriel du docteur-Oscar-Gendron

Le conseil a résolu d'autoriser la firme Comeau Experts-Conseils à signer et à déposer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, une demande d'autorisation auprès du MDDELCC dans le dossier de la construction d'infrastructures municipales du parc industriel du Docteur-Oscar-Gendron.

De plus, le conseil a résolu que la Ville de Rigaud s'engage à soumettre une attestation de conformité au plus tard 60 jours après la fin des travaux dans le dossier de la construction d'infrastructures municipales du parc industriel du Docteur-Oscar-Gendron.

• GESTION DU TERRITOIRE

PIIA

Le conseil a autorisé les demandes de PIIA suivantes :

- 14, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement de l'enseigne projetante existante;
- 29-31, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement du revêtement extérieur au niveau du rez-de-chaussée;
- 96-100, rue Saint-Jean-Baptiste Est – réfection générale de la façade et aménagement partiel de la cour avant;
- 96-100, rue Saint-Jean-Baptiste Est – ajout d'une enseigne projetante sur la façade du bâtiment;
- 102A-102^E, rue Saint-Jean-Baptiste Est – rénovations extérieures, démolition du garage non attenant et aménagement du site à la condition que la qualité du matériau du garde-corps soit augmentée, soit de type fer forgé standard ou en aluminium soudé prépeint;
- 458, chemin de la Grande-Ligne – ajout d'une enseigne sur socle;
- 106, rue Saint-Viateur – ajout d'une enseigne sur socle en cour avant;
- 124, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement du revêtement de toiture en bardeau par de la tôle;
- 37, chemin Henri-Petit – deuxième demande – changement de choix de couleurs pour la nouvelle construction commerciale;
- 800, chemin Saint-Thomas – construction d'un hangar en dôme à des fins d'entreposage d'équipements agricoles;
- 453 (projeté), chemin du Haut-de-la-Chute – construction d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant en latérale droite et galerie couverte en façade avant et latérale gauche;
- 75, rue Saint-Pierre – construction d'une galerie et d'une rampe pour personne à mobilité réduite en cour arrière.

Le conseil a refusé la demande de PIIA suivante :

- 26-26B, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement du revêtement de toiture à la marquise en façade du bâtiment. Le conseil recommande que soit installée une tôle à baguette qui s'agence à la couleur rouge proposée pour le remplacement du revêtement de toiture à la marquise en façade du bâtiment.

Déroghations mineures

Le conseil a autorisé les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 75, rue Saint-Pierre – construction d'une galerie et d'une rampe pour personne à mobilité réduite faisant saillie de 7 m par rapport au bâtiment en cour arrière;
- 51-53, rue de la Coopérative – autoriser un second lieu de dépôt des déchets pour le projet intégré.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE – Avril et mai 2017

Service de sécurité incendie (SSIR)

- Il s'est tenu 18 activités de formation entre le 1^{er} avril et le 31 mai : 11 entraînements, 3 séances de formation Pompier 1, un examen pratique Matières dangereuses de l'ÉNPO et deux autres examens de l'ÉNPO pour des cohortes de pompiers de gestionnaires hors de la MRC;
- Le Service a répondu à 62 appels d'urgence provenant de la centrale CAUCA entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2017;
- Le Service a eu recours à l'entraide à plusieurs reprises durant les épisodes d'inondation pour assurer une couverture incendie durant les déploiements sur le terrain. Il a répondu à 4 demandes d'entraides durant cette période;
- Il y a eu 109 appels premiers répondants entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2017. Le service de premiers répondants n'a pas été interrompu durant les épisodes d'inondation.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Le Service a remis 109 permis au courant du mois de mai, pour une valeur de 1 901 261\$.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca